

R É P O N S E

A une adresse de l'assemblée législative en date du 6 décembre 1854 : demandant copies de toutes les plaintes portées contre M. Maguire, inspecteur et surintendant de police de Québec.

Par ordre,

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire provincial.

Bureau du Secrétaire,
Québec, 6 mars 1855.

1. RUE ST. LOUIS,
Québec, 25 septembre 1852.

MONSIEUR.—Je me trouve dans la désagréable nécessité de me plaindre à vous, pour l'information de son excellence le gouverneur-général, de l'absence répétée et presque journalière de M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de police récemment nommé, de ses devoirs au bureau de police durant les heures d'affaires publiques.

Il y a quelque temps, il alla passer plusieurs semaines aux Etats-Unis, au grand détriment du service public, excepté en autant que la légalité de ses décisions s'y rattache.

Cela pourrait être oublié, si ce n'était pas si souvent répété, mais comme dernièrement cette absence est devenue si fréquente, elle m'impose un devoir que je dois aux personnes qui veulent me confier leurs intérêts, celui de soumettre ce sujet à votre considération.

Ce matin même, le capitaine d'un navire nommé le " Breadalbane," son équipage et moi-même, avons été retenus au bureau de police, depuis onze heures moins un quart jusqu'à midi moins un quart, vu l'absence d'un magistrat pour conduire la cause, quoique M. Maguire soit payé à raison de trois cents louis par année.

En outre de ces absences pendant la journée, M. Maguire est aussi dans l'habitude de sortir du bureau à midi, et de n'y retourner qu'à deux heures, P. M., afin, est-il dit, de prendre son dîner. Cela pourrait très bien faire en hiver; mais pendant les mois de l'été, c'est soumettre les avocats et le public à de grands inconvénients et à une grande perte de temps.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,)

C. SECRETAN, Junr.
Avocat.

L'honorable A. N. Morin,
Secrétaire de la province,
etc., etc., etc.